

DISCUSSION " L'AFFAIRE SEZNEC"

Pourquoi parler de nouveau de cette affaire ?

Sans doute en avez-vous entendu des commentaires aux informations dernièrement, au mois de février. Rappelez-vous, après des fouilles, un os a été retrouvé....

Cependant cela ne prouve pas pour autant la réelle culpabilité de Guillaume Seznec accusé d'avoir tué Pierre Quémeneur.

Ceci se passe au XXe siècle en Bretagne. Beaucoup d'encre a coulé jusqu'à la parution d'un dernier livre en 2014 d'un avocat qui révèle peut-être la vérité. C'est ainsi qu'un fanatique de Seznec demande l'autorisation des fouilles en 2018.

Qui était Guillame Seznec ?

Né en 1878 à Plomodiern en Finistère Sud où il a été marchand de cycles dont l'entreprise a brûlé pour laquelle il fut indemnisé. Il n'a pas fait la guerre, sera considéré comme profiteuse de guerre, puis à Brest avec sa femme tient une blanchisserie pour l'entretien des vêtements des armées française et américaine, ce qui lui permis de faire des économies (4040 dollars). Cette entreprise a été vendue, mais un incendie l'a ravagée. L'assurance indemnise une fois encore Seznec considéré comme encore le propriétaire, car le nouveau n'avait pas réglé totalement le montant de l'acquisition. Aux yeux de tous Seznec devient louche.

Que devient-il ?

Installé à Morlaix il monte une scierie. Il est considéré comme un étranger magouilleur. Il fait du trafic de voitures américaines, donc il voyage beaucoup, toujours par monts et par vaux.

Jusqu'au jour où il rencontre Pierre Quémeneur Conseiller général du Finistère, qui lui propose d'acquérir sa propriété de Plourivo. Deux actes de vente auraient été signés dans un café à Brest pour 35000 francs, il dira avoir donné ses dollars en dessous de table.

Que font-ils ?

Le 24 mai 1923 tous deux veulent se rendre à Paris. Quémeneur attend à Rennes Seznec, parti en Cadillac plutôt en mauvais état qui connut maints incidents sur la parcours et occasionnent un grand retard au rendez-vous. Tard le soir ils arrivent à l'auberge à Houdan, sous une tension révélée importante.

Quémeneur souhaite gagner Paris en train, mais devant l'heure très avancée, c'est impossible. Certains les auraient vus repartir ensemble... Et depuis plus de nouvelles du Conseiller.

Seznec a repris la route vers Morlaix pour réparations, puisqu'il se retrouve chez lui à peine 48h après (à l'époque il roule à 50 km/h vu l'état de son véhicule).

LA SUITE

Hypothèses :

- N'ayant plus de cric dans la voiture, aurait-il servi, à tuer le compagnon vers Houdan ?

- Plus tard certaines personnes ont dit qu'une épaisse fumée et une odeur nauséabonde se dégageait de la scierie. D'autres ont dit avoir vu Seznec vider des cendres dans la rivière.

Quémeneur a-t-il pris le train pour Paris à Versailles ? Trois témoins de survie l'ont vu à Paris.

Au bout d'une dizaine de jours la famille s'inquiète, mais elle reçoit un télégramme du Havre : "Je retournerai à Landerneau dans quelques jours, tout va pour le mieux" (Seznec aurait dit que peut-être il était parti en Amérique).

Entre temps :

Seznec aurait été vu avec un gros colis sous le bras à Montparnasse, et à Plouaret (gare de correspondance). A-t-il été au Havre ? Ce colis était-ce une machine à écrire ?

Plus tard, au Havre en gare on retrouve une valise mouillée contenant un acte de vente de la propriété tapé à la machine et un carnet où des frais sont indiqués, dont le montant des billets de train. Mais erreur, ils sont ceux indiqués sur le Chaix, et non pas les réels, car la taxe n'est pas incluse. Donc on a voulu faire croire à un voyage Dreux-Paris et Paris Le-Havre.

Que va-t-il se passer ?

La famille va faire enquêter par la police.

Le 30 juin, après maints témoignages de toutes sortes, Seznec est inculpé d'assassinat.

Sa photo paraît dans les journaux. Il est reconnu par le vendeur de machine, ainsi que par l'employé de la poste. Il va beaucoup mentir, il a toujours réponse à tout.

Des perquisitions sont faites, ce n'est qu'à la troisième le 6 juillet que la machine à écrire bien planquée, chez lui, est découverte dans le grenier de la scierie derrière un panneau.

Fin juillet il est en détention préventive à Morlaix. Là il écrit à sa femme d'essayer de trouver des témoins et des alibis afin de contrer les témoignages qu'il soutient être faux.

Le procès a lieu à Quimper en Cour d'Assise. Trois experts estiment qu'il n'est peut-être pas un assassin mais un faussaire, les jurés répondent NON aux 2 questions suivantes : y-a-t-il eu préméditation ? Y-a-t-il eu guet-apens ?

Que devient-il ?

Le 4 novembre 1924 Seznec est condamné à perpétuité au bagne à Cayenne. Sa femme n'a pas pu être présente à son départ mais elle écrit : "Reçu nouvelle trop tard, pars heureux mon Guillaume, rien n'est beau comme la mort d'un martyr"... *(ce courrier ne nous met-il pas la puce à l'oreille ?)*

Au bagne il a été jardinier, sacristain, vendeur de tabac, gardien de sémaphore.....

Son retour :

Le 1er juillet 1947 il débarque au Havre libéré, sa peine raccourcie suivant la loi de 1938 qui réduit la peine à 20 ans

Il va habiter en Bretagne chez sa fille, puis à Paris où le 14 novembre 1953 il est accidenté, bousculé par un camion. Il meurt des suites en février 1954.

Les médias :

Beaucoup d'articles, de livres ont été écrits sur cette affaire aux multiples rebondissements qui ont passionné les foules. Impossible à résumer, car si on se penche trop sur les détails on devient fou paraît-il !...14 demandes de révision rejetées quand même !....

Une émission de télévision "Cinq colonnes à la Une" s'est penché sur son histoire, un film en 1993 avec Christophe Malavoy, en 2010 une pièce de théâtre interactive de Robert Hossein.

Son petit-fils Denis a créé une association "France Justice" pour défendre l'honneur de son grand-père innocent.

Nouveauté :

En 1978 le frère de Denis dévoile à un des avocats le témoignage d'un oncle "Petit Guillaume" fils de Seznec, qu'il aurait enregistré. Petit Guillaume avait 11 ans quand il entendit sa mère crier envers Quémeneur qui semblait vouloir abuser d'elle. Grimant sur le rebord de la fenêtre attiré par les cris il remarque l'homme au sol avec du sang sur la tête.

A-t-elle pris un chandelier ? S'est-il cogné ? Angèle la Bigou, la bonne, toute pâle avait aussi entendu les cris. À son arrivée le père hurle : "Nous sommes ruinés" ! Le couple fait prêter serment à la bonne et l'enfant de ne rien dire.

L'enfant signale également qu'il a vu de travaux profonds dans le cellier. A-t-il été enterré là ?

Après l'aveu de la mère pas crue par la police, (car elle aurait pu dire "il est là ") il ajoute que le père a dû emmener le corps dans les bois puisqu'il courait les bois sans arrêt pour les coupes.

Est-ce que, comme dit Denis Langlois ancien avocat auteur du livre " Pour en finir avec l'affaire Seznec" et interviewé sur France 5, dans le cellier on vient de creuser... On a trouvé un os... On attend l'analyse du laboratoire.

Est-ce un os humain ou de bovin ?

Une dernière question :

Ce brave mari a-t-il voulu protéger sa femme ? Cette image d'un innocent martyr reste un mystère... À suivre ?